

La population à l'horizon 2030 en Champagne-Ardenne

Un vieillissement plus marqué qu'ailleurs

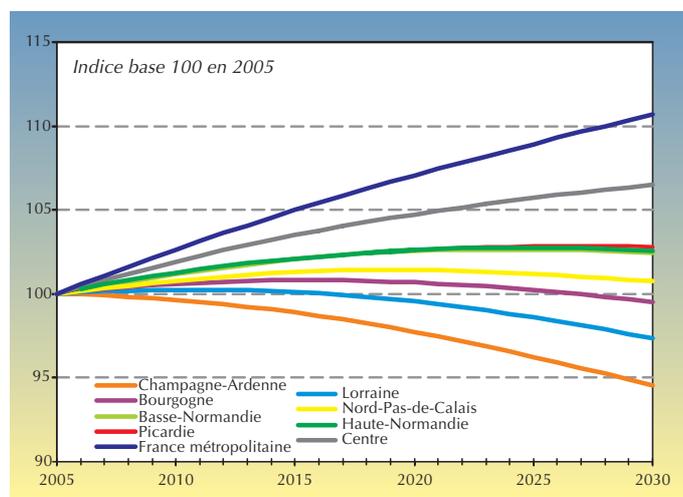
Au 1^{er} janvier 2030, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la Champagne-Ardenne compterait environ 1 261 000 habitants, soit 77 000 de moins qu'en 2005. En 2030, un habitant sur trois serait âgé de 60 ans ou plus, contre un sur cinq en 2005. Dès 2012, fait exceptionnel et jamais connu dans la région, les plus de 60 ans seraient plus nombreux que les moins de 20 ans. Le vieillissement de la Champagne-Ardenne serait le plus important des régions françaises. La région, plutôt jeune en 2005, ferait partie en 2030 du dernier tiers des régions de France classées selon l'âge moyen. A cette date, on pourrait compter 112 personnes habituellement inactives pour 100 personnes en âge de travailler, contre 84 pour 100 aujourd'hui.

Les projections départementales révèlent des situations contrastées. L'Aube connaîtrait une croissance démographique, pendant que la Haute-Marne perdrait d'ici 2030 près d'un habitant sur cinq.

A l'horizon 2030, dans l'hypothèse du prolongement des comportements de migrations, de fécondité et de mortalité observés au cours de la période 1990-2005, la Champagne-Ardenne ne compterait plus que 1 261 000 habitants, contre 1 338 000 en 2005.

La Champagne-Ardenne est la seule région de France à connaître déjà une baisse de sa population. Elle serait rejointe d'ici 2030 par les régions du nord de la France,

Évolution des populations régionales entre 2005 et 2030



Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

excepté l'Alsace et l'Île-de-France : la Lorraine vers 2010, la Bourgogne vers 2015, puis le Nord-Pas-de-Calais vers 2020. L'inflexion interviendrait, pour les deux régions normandes, vers 2025 et gagnerait la Picardie ensuite.

Ce mouvement général devrait toucher aussi de nombreuses régions du nord de l'Europe où le taux de fécondité des femmes est, déjà aujourd'hui, inférieur au seuil de renouvellement des générations. La population de l'Union européenne devrait croître faiblement jusqu'en 2025 grâce à l'apport de l'immigration avant de commencer à décliner.

En France, la population continuerait sa progression en passant à 67,2 millions d'habitants en 2030 soit 10,7% de plus qu'en 2005. Cette croissance serait principalement portée par l'Île-de-France et les régions du sud et de l'ouest : Rhône-Alpes,

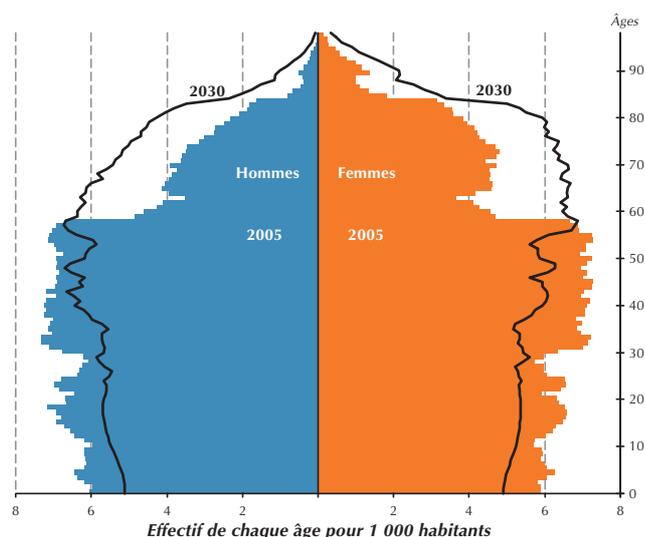
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, et dans une moindre mesure Midi-Pyrénées, Aquitaine et Pays de la Loire.

Un solde migratoire déficitaire de longue date

Établies en 1999, les précédentes projections s'appuyaient sur la population estimée au 1^{er} janvier 2000 qui a été revue à la baisse suite aux résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005. Pourtant, depuis le début des années 2000, la fécondité a augmenté et les différences de mortalité entre hommes et femmes se sont atténuées. Mais, le solde migratoire est resté constamment déficitaire en Champagne-Ardenne, avec une perte moyenne de 4 700 personnes par an entre 1990 et 2005.

Avec l'arrivée aux grands âges des enfants du baby-boom de l'après seconde guerre mondiale, le nombre de décès continuerait d'augmenter. En raison du vieillissement de la population et des migrations résidentielles importantes de

Pyramide des âges des Champardennais en 2005 et 2030



Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

jeunes adultes en âge d'avoir des enfants, le nombre de naissances diminuerait. Le solde naturel positif, véritable atout de la région, deviendrait alors négatif vers 2025.

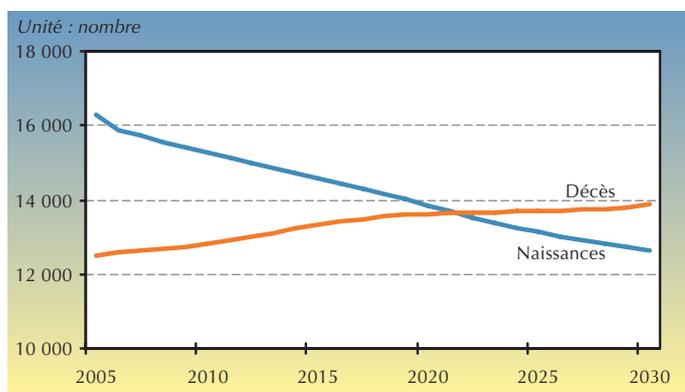
En 2030, la Champagne-Ardenne ne serait plus une région jeune

La superposition des pyramides des âges de 2005 et de 2030 montre le lent vieillissement de la région. La base se rétrécit et la part des moins de 20 ans diminue de quatre points (25% à 21%). Dans le même temps, la partie la plus évasée de la pyramide se déplace vers le haut, le poids dans la population régionale des 60 ans ou plus passant de 20,5% en 2005 à 32% en 2030. Selon le scénario central de projection, 399 000 personnes auraient 60 ans ou plus en 2030 contre 274 000 en 2005, soit une hausse de 46% en 25 ans.

A partir de 2012, situation inédite en Champagne-Ardenne, les jeunes de moins de 20 ans seraient moins nombreux que les personnes de 60 ans ou plus. En 2005, 334 000 jeunes de cet âge résidaient en Champagne-Ardenne, ils ne seraient plus que 267 000 en 2030.

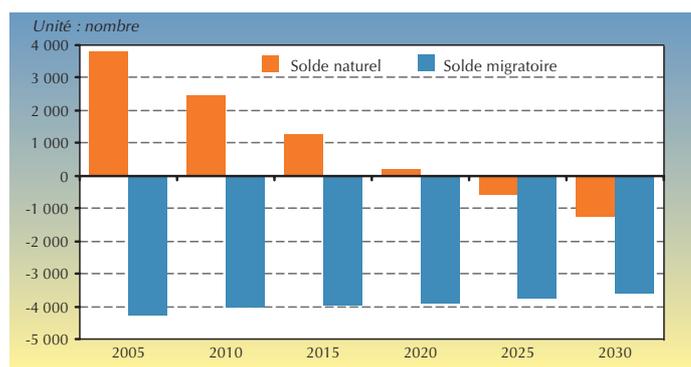
Les recensements de la population et les statistiques d'état-civil fournissent des éléments pour évaluer l'évolution de la population, à travers sa composante naturelle (naissances moins décès) et sa composante migratoire (solde des arrivées sur les départs). En s'appuyant sur l'examen de la fécondité, de la mortalité et du solde migratoire au cours d'une période donnée et en formulant des hypothèses d'évolution de ces trois composantes démographiques, des projections de populations peuvent être réalisées.

Evolution des naissances et décès en Champagne-Ardenne



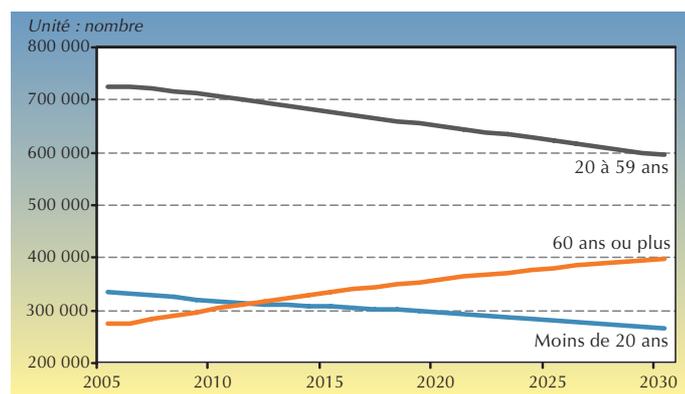
Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

Composantes naturelle et migratoire en Champagne-Ardenne



Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

Evolution de la structure par âge des Champardennais



Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

Avec l'arrivée à des âges élevés des générations du baby-boom, le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus atteindrait 99 000 en 2030, contre 60 000 aujourd'hui.

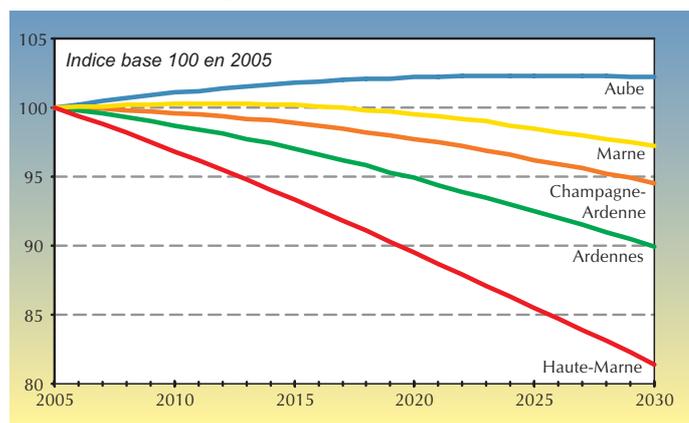
La baisse du nombre de jeunes et la hausse de celui des seniors aura pour conséquence une augmentation de l'âge moyen des Champardennais, comme partout en France. Mais entre 2005 et 2030, le vieillissement de la Champagne-Ardenne serait le plus prononcé de toutes les régions françaises. L'âge moyen des Champardennais pourrait augmenter de 5,2 ans en 25 ans et atteindre 44,1 ans en 2030. En France, il augmenterait de 3,7 ans et passerait à 42,6 ans. En 2005, avec un âge moyen de 38,9 ans, proche de la moyenne nationale, la Champagne-Ardenne apparaissait plutôt "jeune" en se plaçant au 7^e rang des régions selon l'âge moyen des habitants. En 2030, la région perdrait sept places dans ce classement. Le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie resteraient, avec 42,6 ans, des régions plus jeunes.

La population habituellement en âge de travailler, de 20 à 59 ans, diminuerait fortement. Les générations nombreuses du baby-boom, encore en grande partie sur le marché du travail en 2005, devraient partir en retraite au cours des prochaines années. Les actifs les remplaçant ne pourraient compenser en totalité ces départs massifs. De 726 000 personnes en âge de travailler en 2005, l'effectif passerait à 595 000 en 2030. Les 20 à 59 ans ne représenteraient plus que 47,2% de la population à cette même date contre 54,4% en 2005 (respectivement 48,1% et 54,3% en France).

Le ratio de dépendance - rapport du nombre de personnes habituellement inactives de moins de 20 ans ou de 60 ans ou plus au nombre de personnes en âge de travailler - passerait alors de 84% en 2005 à 112% en 2030.

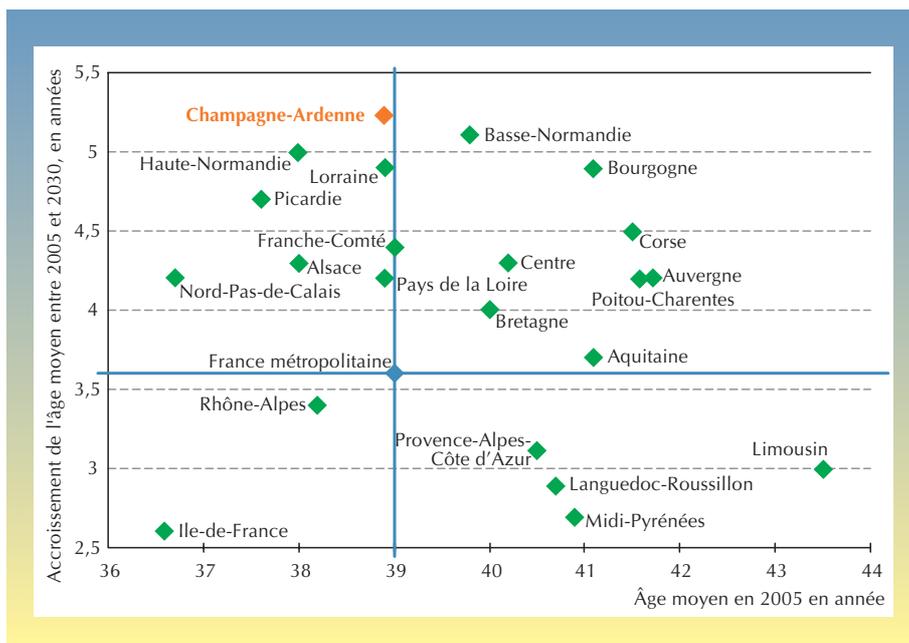
Entre 1999 et 2005, les départements champardennais présentaient déjà des caractéristiques différentes tant du point de vue de la natalité que des mouvements migratoires. La diversité des évolutions démographiques des quatre départements s'accroîtrait au cours des années à venir.

Évolution de la population des départements de Champagne-Ardenne entre 2005 et 2030



Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

Âge moyen par région au 1^{er} janvier 2005 et évolution entre 2005 et 2030



Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

Les migrations, facteur de la baisse de population dans la Marne

La Marne, département le plus peuplé de la région, souffre déjà d'un déficit migratoire important que ne compense pas le solde naturel positif. En prolongeant les dernières tendances démographiques, la population marnaise resterait stable jusqu'en 2014 pour diminuer ensuite. Elle passerait de 565 000 habitants estimés en 2005 à 548 000 en 2030, soit une baisse de 3%. L'essoufflement démographique marnais serait dû principalement au constant déficit des arrivées sur les départs. Le solde des naissances sur les décès resterait positif tout au long de la période. L'âge moyen des Marnais passerait de 37,9 ans en 2005 à 43,6 ans en 2030. Malgré tout, la Marne resterait le département le plus jeune de la région. A partir de 2016, les jeunes de moins de 20 ans deviendraient moins nombreux que les personnes de 60 ans ou plus.

Seule l'Aube, grâce aux migrations, gagnerait des habitants

L'Aube est le seul département champardennais à connaître une inversion de tendance depuis 1999. L'accroissement naturel s'est légèrement amélioré au cours des dernières années et les mouvements migratoires semblent désormais favorables à une croissance de la population auboise. Estimée à 298 000 habitants en 2005, elle augmenterait jusqu'en 2025 mais baisserait ensuite pour atteindre 304 000 habitants en 2030. En effet, à partir de 2024, le nombre de décès excéderait celui des naissances. L'Aube, gagnante au jeu des migrations, pourrait compter sur une évolution démographique en hausse de 2% entre 2005 et 2030. L'âge moyen des Aubois augmenterait moins vite que dans les autres départements. Il atteindrait 44,2 ans en 2030, contre 39,7 ans en 2005. Cependant, dès 2010, les Aubois de 60 ans ou plus seraient plus nombreux que les

moins de 20 ans. Leur nombre pourrait augmenter de plus de 50% en 25 ans, soit bien plus que dans les autres départements de la région.

Une dégradation rapide du solde naturel dans les Ardennes

Depuis plus de 30 ans, les Ardennes perdent des habitants. Le solde naturel y est de plus en plus faible et le déficit des arrivées sur les départs s'intensifie. Les projections de population s'inscrivent dans cette tendance. A l'horizon 2030, les Ardennes ne compteraient plus que 257 000 habitants, soit 30 000 de moins qu'en 2005. Avec une perte de population de 10,4% au cours de la période, l'ampleur de la baisse démographique serait la plus importante de France après celle de la Haute-Marne et du Cantal. Le solde naturel se dégraderait rapidement et dès 2017, les naissances seraient, en nombre, inférieures aux décès. A partir de 2013, les moins de 20 ans deviendraient moins nombreux que leurs aînés de 60 ans ou plus. L'âge moyen des Ardennais augmenterait mais resterait proche de la moyenne régionale : 38,8 ans en 2005 et 44,2 ans en 2030.

La Haute-Marne perdrait près d'un cinquième de sa population

La Haute-Marne perd des habitants depuis plus de 30 ans. La baisse démographique se poursuivrait, et à un rythme encore plus rapide. En 2030, 152 000 habitants seulement y résideraient, contre 187 000 en 2005. En perdant 18,7% de sa population en 25 ans, la Haute-Marne serait le département le plus affecté de France, loin devant le Cantal (-11,1%). Les migrations résidentielles des jeunes Haut-Marnais hors du département contribuent largement au dépeuplement. Les moins de 20 ans sont déjà actuellement moins nombreux que les personnes âgées de 60 ans ou plus. Le vieillissement de la population amplifie le déficit naturel avec une baisse des naissances et une hausse des décès. L'âge moyen des Haut-Marnais, déjà supérieur en 2005 à celui des trois autres départements, s'élèverait le plus en passant de 40,9 ans à 47,6 ans.

Ces évolutions différenciées modifieraient la répartition de la population régionale par département. Le poids démographique de la Haute-Marne et des Ardennes diminuerait de respectivement deux et un point, au profit de celui de l'Aube (+2 points) et de la Marne (+ 1 point). En 2030, seulement 12% des Champardennais résideraient en Haute-Marne, 20% dans les Ardennes, 24% dans l'Aube et 44% dans la Marne. ■

Josiane Hulin

Méthodologie

Les projections démographiques sont effectuées à l'aide du modèle Omphale développé par l'Insee.

Cette méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations.

Les projections démographiques reposent sur des hypothèses relatives à l'évolution des naissances, des décès et des soldes migratoires annuels. Le modèle Omphale calcule tout d'abord des quotients de référence à partir des tendances de fécondité, de mortalité ou de migrations observées par la passé.

Les projections commentées ici ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit central.

Les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005.

La mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine.

Les quotients migratoires calculés entre 1990 et 2005 sont maintenus sur toute la période de projection.

Rapport de dépendance * en %

	2005	2030
Ardennes	88	117
Aube	87	116
Marne	78	102
Haute-Marne	91	134
Champagne-Ardenne	84	112
France métropolitaine	84	108

(*) rapport des moins de 20 ans et 60 ans ou plus sur les 20 à 59 ans

Source : Insee, Omphale 2005, scénario central

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne 10, rue Edouard Mignot 51079 Reims Cédex. Tél : 03.26.48.60.00

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Etudes et Diffusion : Marie-Thérèse Tourneux

Rédacteur en chef - Communication externe : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux

Création de l'image visuelle : Champagne-Création - © INSEE-2007